



COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : du mardi 9 octobre 2018, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H00.

Présidence : M. COUTOT

Présents : MM. CHAPUZOT – CIPRIAN – GIBOULET - JAYET – MATHEY – MOINE – PRUDHON – TAVERDET JP - TRIFIGNY.

Excusé : M. BARRET

La réunion est ouverte à 18h00 par Dominique Coutot, qui souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il excuse Daniel Barret et lui adresse les vœux de soutien de la part de la commission, suite aux actuels soucis de santé de son épouse.

1. Informations générales :

Au niveau de la CRA :

Des échanges plus réguliers semblent laisser penser la volonté de la CRA de collaborer davantage avec les CDA. La rencontre du mardi 2 octobre 2018 entre le président du District, le président de la CDA et Clément Turpin en témoigne. Un large et complet tour d'horizons de sujets communs partagés a été fait et a permis d'entrevoir une collaboration renforcée entre les instances.

Au niveau du District :

Evocation des sujets abordés ayant trait à l'arbitrage lors du dernier Comité Directeur du District, notamment l'arbitrage en D4, sujet sur lequel la CDA doit travailler.

Prochain CD le lundi 19 novembre 2018, qui sera consacré aux finances et à la préparation de l'assemblée générale du samedi 15 décembre.

2. Auditions

2.1) Régulièrement convoqué, la commission procède à l'audition de **M. Jalil BOURAGA**, arbitre du groupe D2 du District (club : Vesoul Fc).

L'échange et la décision prise le concernant font l'objet d'un procès-verbal séparé.

3. Courriers reçus

- Cédric Cartiaux : modification adresse postale à compter du 05/09. Pris note.
- District Doubs Territoire Belfort : information candidat arbitre de District, couvrant un club du District DTB, domicilié en Haute-Saône et qui souhaite suivre la formation arbitre dans le DTB. Accord donné.
- Sébastien Henry : courriel information arrêt arbitrage
- Stéphane Lamboley : modification adresse postale ; Pris note.
- Alex Morlot : planning disponibilité arbitrage/Statut arbitre joueur. Transmis section désignations.
- Kévin Puricelli : modification adresse postale + information arrêt arbitrage à la fin de de saison 18/19. Pris note.
- Estelle Vaubourg : information/desiderata désignations. Transmis section désignations.
- Club SG Héricourt : courriel/situation Mr Hicham Ben Bani.

La CDA reste en attente des éléments du dossier administratif demandé au District Doubs Territoire de Belfort pour décision à intervenir.

- Club Vallée Breuchin : courriel/rencontre U18 Francheville – Fougerolles du 22/09/2018. Pris note et dit ne pouvoir revenir sur un fait de jeu sur lequel l'arbitre n'est pas intervenu, sans qu'aucune réclamation officielle n'ait été déposée sur le feuille de match.

La commission enregistre la décision d'arrêt de l'arbitrage de M. Sébastien HENRY et regrette celle-ci. Elle le remercie pour le temps important consacré à l'arbitrage et le sérieux dont il a toujours fait preuve.

4. Informations sur les dossiers en cours et/ou à traiter :

- **Situation de Fabrice Courdier** (arbitre groupe 3 saison 17/18) : candidature AA District

L'intéressé sera observé sur une prochaine rencontre et en fonction de l'avis donné, la CDA se prononcera sur la demande.

- **Situation de Sébastien Normand** (arbitre assistant spécifique saison en cours): candidature AA Ligue saison 19/20

La CDA prend note de la candidature reçue, qui sera étudiée après la date limite de dépôt des candidatures, conformément aux règles de fonctionnement de l'arbitrage départemental.

- **Situation de Mlle Estelle Vaubourg** (arbitre groupe jeunes saison en cours): candidature AA Ligue saison 19/20

La CDA prend note de la candidature reçue. L'intéressée sera observée sur une prochaine rencontre et en fonction de l'avis donné, la CDA se prononcera sur la demande.

- **Club Fc Lac** : courriel demande agrément « arbitre D4 » pour **M. Alain Agnelot**, et exemption de la session de formation :

Avis favorable donné compte-tenu des services effectués pendant de longues années par M. Agnelot en qualité d'arbitre officiel du District.

- **FFF / DTA** : demande liste effectif arbitres féminines + nombre de club en infraction/statut arbitrage. Ces informations seront transmises par les services administratifs du District.
- **FFF / DTA** : courrier/information des commissions départementales et régionales de pilotage de l'arbitrage. Transmis au responsable de la section, M. Trifigny.
- **Dossier de M. Youssef El Ouali** (club Héricourt – ex District Tarn et Garonne) : affectation groupe saison 18/19

Après avoir pris connaissance du dossier administratif de l'intéressé adressé par le District du Tarn et Garonne, la CDA décide de l'affectation de l'intéressé dans le groupe D2 seniors. Un accompagnement rapide par un membre de la CDA est à prévoir.

5. Dossiers transmis

Lors de la réunion de rentrée des arbitres du vendredi 14 septembre dernier, entre autres sujets a été abordé le fait pour les arbitres de mentionner obligatoirement toute exclusion temporaire (carton blanc) et toute exclusion définitive (carton rouge) de joueur sur l'annexe à la feuille de match, dans la rubrique « observations d'après-match ».

Après quelques semaines de reprise des compétitions, force est de constater que cela n'est pas fait par tous, malgré le rappel ferme envoyé lors de la réunion de rentrée.

La CDA prend connaissance de 23 situations d'arbitres qui ont visiblement oublié cette consigne ! (et ce ne sont pas 23 arbitres qui étaient excusés ou absents à la réunion !).

LA CDA RAPPELLE FERMEMENT AUX ARBITRES L'OBLIGATION D'INDIQUER SUR L'ANNEXE DE LA FEUILLE DE MATCH dans le pavé observations d'après-match », toute exclusion temporaire et toute exclusion définitive qui a été infligée pendant le match.

Cette disposition est valable pour une feuille de match informatisée (FMI) ou papier le cas échéant.

La forme du message peut être la suivante :

- Exclusion temporaire (ou carton blanc) au joueur (NOM/PRENOM) du club de (Y) à la XXème minute de jeu pour le motif de (RAPPEL : IL NE PEUT Y AVOIR QUE DEUX MOTIFS – VOIR LE DIAPORAMA ENVOYÉ)
- Exclusion du joueur (NOM/PRENOM) du club de (Z) à la XXème minute de jeu pour le motif de (RAPPEL : IL EXISTE 7 MOTIFS SPÉCIFIQUES) + Rapport à la commission compétente.

Cette demande permet aux services du District, lorsqu'ils préparent la commission hebdomadaire de discipline, d'être certains que des sanctions ne soient pas oubliées ou mal reportées via la FMI (ou la feuille de match papier) et permettent ainsi un repointage de contrôle via l'annexe de la feuille de match.

Relativement à ce sujet, la CDA décide de ne pas sanctionner les arbitres concernés par ces manquements mais les informe que des sanctions seront prises à partir du week-end du 6 et 7 octobre 2018 en cas de manquements avérés.

Par le Secrétariat :

- Match : Lure JS 2 – Vallée Breuchin du 08/09/2018 en Départemental 2.

Arbitre : Loïc Decailloz

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- Match : Gr Frotey Colombe – Haute Lizaine du 08/09/2018 en U15 Départemental 1

Arbitre : Julien Mancassola

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- Match : Héricourt – Gr Pays Riolais du 15/09/2018 en U18 départemental 1.

Arbitre : Sezer Binen

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

Par la commission de discipline :

- Match : Francheville – Fc 4 Rivières 2 du 15/09/2018 en Départemental 1.

Arbitre : Cédric Cartiaux

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- Match : Gr Espérance 2 Vels – Ent Gr Saône/Fc Gourgeonne du 15/09/2018 en U18 D2.

Arbitre : Anthony Boillot

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- Match : Jasney 2 – Frotey Vesoul 2 du 30/09/2018 en challenge du District.

Arbitre : Samuel Widmer

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- Match : Fontaine – Villersexel/Esprels du 30/09/2018 en Challenge du District

Arbitre : Christophe Machado.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- Match : Francheville – Haute Lizaine 2 du 29/09/2018 en U15 D2.

Arbitre : Estelle Vaubourg.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

-

6. Point sur la composition des groupes d'arbitres en cours.

Point effectué concernant chaque groupe, aucun ajustement ni aucune modification ne sont à faire.

7. Retour sur la réunion de rentrée des arbitres du vendredi 14 septembre 2018

Retour quantitatif :

Groupe D1 :

Arbitres présents : MM. AMIRI – CARTIAUX – CLODORE – CROCHETET – DURPOIX – GAKRIM – JAMMI – KALAA – NAJI – RAIDRON – THOMAS – YILDIZ.

Arbitre excusé : M. BERNARDIN

Groupe D2 :

Arbitres présents ; MM. ALTUN – AMS – BINEN – BOURAGA – FERREIRA – GAUTHEROT – GIMENEZ – KADRI – MORETTE - ROBBE – ROUX – SIMONIN.

Arbitres excusés : MM. DECAILLOZ – PELCY V – PRIOU

Groupe AA :

Arbitres présents : MM. COURDIER - DESTENAY – GROS – NORMAND S- TELLIER

Groupe D3 :

Arbitres présents : MM. ADAM F – BALLAND – BILLERY – BOILLOT – DALANSY – FLORIOT – LACROIX – LAMBOLEY – LOTSCHER – MACHADO – MANCASSOLA – ONUR – TRONCIN – WIDMER – ZANELLA – ZARAT.

Arbitres excusés : MM. ANTOISSI – BJIJ – DE CARVAHLO – DUFILS – DUMARCHE – GROSJEAN L – GROSJEAN S – LABROSSE – MARTINS – MIGNOT – ORHAN – PELCY G – PURICELLI.

Arbitres du groupe Jeunes (suite à absence au stage Jeunes Arbitres du dimanche 9 septembre 2018)

Arbitres présents : MM. CHAMOIS – DROMARD – MORLOT.

Arbitre absent : M. SCHNEIDER.

Retour qualitatif :

L'ensemble des membres de la commission s'accorde pour juger cette réunion de rentrée très satisfaisante tant dans le lieu, le format que dans les sujets traités.

La participation des arbitres a été bonne et ceux-ci se sont montrés intéressés et à l'écoute.

Améliorations à apporter toutefois :

- Meilleure gestion du temps et des horaires
- Accompagnement de chaque groupe dans la salle où un travail en atelier doit être fait (un des groupes n'a pas suivi l'un des ateliers pourtant obligatoire)
- Moment de convivialité en fin de réunion qui n'a pas eu lieu par faute de temps et de devoir libérer les lieux à 23H00.

8. Retour sur la réunion des observateurs de la CDA du dimanche 16 septembre 2018

Réunion jugée positive pour sa deuxième réalisation. Travaux théoriques, sur les lois du jeu et échanges des observateurs sur les méthodes en matinée ; et observation commune d'une rencontre l'après-midi avec le choix d'un arbitre récemment promu. Débriefing en commun de l'arbitre réalisé après le match, puis rédaction par chaque observateur du rapport d'observation en tenant compte des points et conseils abordés en matinée.

Cette observation commune a donné lieu à l'établissement d'un rapport de synthèse commun envoyé à l'arbitre.

Remerciements au club de La Gourgeonne pour son excellent accueil, sur le site de Combeaufontaine.

9. Point sur la session de rattrapage/réunion de rentrée des arbitres du samedi 13 octobre 2018

Une circulaire de convocation a été adressée aux intéressés par courriel avec copie à leur club d'appartenance. La répartition de la préparation de trois questionnaires est faite (un différent pour chaque groupe), ainsi qu'un recensement des membres de la commission pouvant être présents.

10. Points sur les candidatures d'arbitres de District

Session I de la saison 2017/2018 :

10.1) Situation candidat Arthur AFFLATET (Soing) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport d'examen par l'observateur, la CDA donne un avis défavorable à la nomination.

Conformément aux modalités administratives, le candidat sera convoqué prochainement sur une rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

10.2) Candidat à convoquer au 2^{ème} examen pratique suite à échec premier examen et convocation tutorat :

Maxence GIRARD (Haute Lizaine)

10.3) Situation du candidat Valère SARADIN (Vesoul Nord)

Actuellement blessé pour une longue période ne lui permettant pas de subir son 2ème et dernier match d'examen pratique d'arbitrage (suite à l'échec au 1^{er} passage), la situation médicale de l'intéressé a été expertisée par le médecin du District.

Après étude des éléments transmis par ce dernier, la commission décide de différer son passage sur le second match dans l'attente d'une amélioration médicale ; l'expertise pratiquée ayant conclu à une impossibilité actuelle de pourvoir arbitrer.

10.4) Session II de la saison 2017/2018 :

Point sur candidature de Hamza BENABDALLAH (Lure Sporting) :

Suite au courriel adressé par le secrétariat du District le 20 septembre dernier et compte tenu de la non réception d'information de la part de l'intéressé, la commission décide l'annulation de la candidature de l'intéressé.

10.5) Candidats à convoquer à l'examen pratique (sous réserve dossier médical validé par le médecin du District) :

Clément BOSSI (Fc Gourgeonne)
Emilien CHABOD (Fc 4 Rivières)

10.6) Situation du candidat Valentin XISTO (Vesoul Portugais) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport d'examen par l'observateur, la CDA donne un avis défavorable à la nomination.

Conformément aux modalités administratives, le candidat sera convoqué prochainement sur une rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

10.7) Situation candidat Nicolas HELLER (Haute Lizaine) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport d'examen par l'observateur, la CDA donne un avis défavorable à la nomination.

Conformément aux modalités administratives, le candidat sera convoqué prochainement sur une rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

11. Nomination d'arbitres de District

Après la prise de connaissance des rapports des examinateurs, la CDA valide la nomination en qualité d'arbitre de District de :

Billel DEBBICHE (St Loup/Corbenay/Magnoncourt)
Sean MINELLA (Perrouse)
Jonathan ROUSSEAU (St Loup/Corbenay/Magnoncourt)
Mathis VERNIER (Rioz/Etuz/Cussey)

Et les félicite pour cette réussite.

Le candidat Billel DEBBICHE ayant été détecté comme « potentiel », il sera observé rapidement sur une rencontre de catégorie supérieure (match de D2) conformément aux règles de fonctionnement de l'arbitrage départemental.

12. Liste des candidats à l'examen arbitre de District session I de la saison 2018/2019 des 5 et 6 octobre 2018 :

Kelvin ADAM (Rougemont)
Thomas CHANEY (Traves)
Cyril CONVERT (Fc 4 Rivières)
Sébastien COURAUD (Arc Gray)
Samuel GIRARDIOT (Fay Billot)

Pauline JEANNEAU (Lure JS)
Yacine KARBOA (Vesoul Fc)
Marie KUENY (Jasney)
Karim LEMKADDAM (St Loup/Corbenay/Magnoncourt)
Sarah PILLOT (Lure JS)
Florent RAGOGNA (Fc La Romaine)
Nicolas RONDOT (Fc Lac)
Shputim SACIR (Fc Lac)
Christopher SIMONIN (Arc Gray).

La commission prend note des reports de candidatures de messieurs :

Cyril CONVERT (Fc 4 Rivières)
Samuel GIRARDOT (hors département suite à accord préalable donné)
Florent RAGOGNA (Fc La Romaine)
Nicolas RONDOT (Fc Lac)

Et les convoquera à la session II de préparation qui aura lieu après la date du 15 novembre 2018 (date limite de réception des candidatures / statut de l'arbitrage).

13. Modalités d'utilisation du carton blanc, saison 2018/2019

Suite au stage de rentrée des arbitres du vendredi 14 septembre dernier, et aux échanges qui ont pu naître sur le sujet, mais également afin d'harmoniser au mieux les modalités d'application de l'exclusion temporaire (carton blanc) entre Ligue et District, le Comité Directeur du 1^{er} octobre 2018 a décidé, après avoir pris connaissance des observations et propositions de modifications administratives réceptionnées par la CDA, de modifier le document préalablement approuvé le 20 août 2018.

Les modalités ont fait l'objet d'une nouvelle version du document « réglementation de l'exclusion temporaire » en date du 01/10/2018 et applicable dès parution.

Ce document ainsi qu'un diaporama explicatif ont été adressés à tous les clubs et à tous les arbitres par courriel et est paru sur le site internet du District.

Après quelques informations reçus, ces modifications semblent être de bon sens et comprises par tous.

La CDA demande aux arbitres d'avoir une attitude pédagogique à l'égard des pratiquants (clubs, joueurs), et d'expliquer le fonctionnement concret de l'exclusion temporaire dans le cas où des demandes seraient faites lors des rencontres.

14. Modalités des observations pratiques des arbitres et des examens pratiques des candidats à l'arbitrage, saison 18/19

14.1) Observations pratiques des arbitres

Faisant suite au rassemblement des observateurs de la CDA du 16 septembre dernier, mais suite aussi aux premières observations d'arbitres revenues, la CDA a souhaité clarifier les modalités des observations pratiques des arbitres :

Une fois l'observation de l'arbitre réalisée, le rapport de l'observateur sera adressé à MM. Coutot et Ciprian pour lecture et « visa technique ». A cet égard et dans le cas de questions ou de précisions nécessaires par rapport à l'observation, l'observateur sera contacté.

Une fois le rapport d'observation validé, celui-ci sera adressé par courriel à l'arbitre concerné sans que ne figure la note attribuée, qui demeure non connue jusqu'à la fin de la saison.

14.2) Examens des candidats arbitres de District

L'examineur dispose de la liberté personnelle de jugement après la rencontre afin d'indiquer au candidat, après l'évaluation de sa prestation, s'il est admis ou pas à l'examen.

Toutefois, et dans le cas où l'examineur ne soit pas complètement certain quant à cette décision d'admission ou pas du candidat, et ait besoin de temps ou de conseils pour décider, il indiquera au candidat le besoin d'en référer à la commission, et donc une transmission ultérieure de la décision d'admission ou pas.

15. Session de formations des arbitres assistants officiels et bénévoles

Ainsi que cela a déjà pu se pratiquer à plusieurs reprises, la CDA souhaite organiser deux sessions de perfectionnement à l'attention des arbitres assistants (AA) officiels mais aussi bénévoles des clubs du District.

Ces sessions, d'une durée de 3 heures environ, comprendront une partie théorique puis pratique, et devront avoir un sens ludique d'apprentissage.

Après échanges sur le sujet, il sera proposé aux clubs de Francheville d'accueillir une session le vendredi 23 Novembre 2018 en soirée (19H à 22H) et au club d'Arc-les-Gray d'accueillir la même session en matinée, le samedi 24 Novembre 2018, de 9H à 12H.

Un pot convivial pris en charge par le District clôturera chacune de ces sessions.

Les modalités d'inscription feront l'objet d'une note prochaine.

Merci par avance aux clubs de bien vouloir communiquer l'information de ces sessions à leurs dirigeants concernés par une amélioration et un perfectionnement de leurs compétences en qualité d'arbitre assistant.

16. Formation arbitrage futsal fin d'année

Ainsi que cela se pratique habituellement, une formation à l'arbitrage FUTSAL sera organisée avant le début des compétitions hivernales.

Il est rappelé à l'ensemble des arbitres qu'une participation de leur part à cette séance de formation sera obligatoire pour être désignés sur les compétitions FUTSAL District, ce même pour les arbitres ayant suivi la formation organisée par la Ligue et qui est complémentaire à celle-ci.

17. Stage hivernal des arbitres de la saison 18/19

Après un large échange sur le sujet, la commission juge nécessaire et utile de réunir les arbitres à l'occasion d'un stage hivernal de mi-saison, sur une journée entière.

Un format « 9H00 / 17H00 » sera étudié, et un lieu sera à rechercher afin de permettre des travaux par petits groupes, le déroulement d'une activité physique et le déjeuner à prendre sur place ou à proximité.

La date du SAMEDI 19 JANVIER 2019 est fixée pour la tenue de ce rassemblement de mi-saison des arbitres.

Aussi, la CDA demande aux arbitres de noter cette date, dans l'attente des modalités d'organisation à venir.

18. Questions diverses, tour de table et calendrier à venir

- Suite à la proposition faite par la CRA, Quentin CAMPENET sera proposé à la nomination en qualité de Jeune Arbitre de Ligue au 1er janvier 2019. Ayant intégré à la dernière rentrée scolaire la classe Sports Football Arbitrage de Besançon, la CDA le félicite pour cette promotion et pour les bons résultats scolaires et sportifs qu'il obtient depuis son intégration dans ce parcours.
- Une proposition de dotation des membres CDA et observateurs de la CDA, d'un polo officiel à revêtir lors des missions officielles, est à l'étude, en lien avec la commission Partenariat / Fair-Play.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 22H00.

Prochaine réunion : JEUDI 29 NOVEMBRE 2018, à 18h00, au siège du District.

Le Président de la C.D.A,
Dominique COUTOT

Le secrétaire,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.